



Cheque de caution non rendu par mon propriétaire

Par **baqué**, le **13/06/2012** à **11:55**

Bonjour,

J'ai déménagée il y a maintenant 2 mois et mon propriétaire ne ma toujours pas rendu mon chèque de caution.

Je sais qu'il a un delai de 2mois mais celui ci est arrivé à terme.

Sachant que le jour de l'état des lieux de sorti il a signé en stipulant que tout était normal.

Ne repondant pas au téléphone ni à mes messages je ne sais comment mi prendre

Quels sont les recours?

Par **cocotte1003**, le **13/06/2012** à **12:18**

Bonjour, d'abord vous parlez du dépôt de garantie et celui-ci doit etre restitué dan les deux apres la fin de votre préavis et non de votre départ. Vous envoyez donc une LRAR à votre bailleur en le mettant en demeure de vous le restituer sous huitaine sans quoi vous saisissez le juge de proximité, cordialement